

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Comité de parents

Compte rendu de la séance ordinaire du comité de parents de la Commission scolaire
de Saint-Hyacinthe, tenue le 6 décembre 2017, à 19 h 30,
au siège social de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe,
2255, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

Sont présentes ou présents, mesdames et messieurs :

Assomption	Lucie Laperrière
Aux Quatre-Vents	Virginie Leblanc
Bois-Joli—Sacré-Cœur et Casavant	Sophie Croteau
Bois-Joli—Sacré-Cœur	<i>Daniel Malenfant, substitut</i>
Comité EHDAA	Josée Gauthier
De la Croisée	Kelly Huard
Des Passereaux	Jean-François Chaput
La Présentation	Caroline Désormeaux
Larocque	Sonia Morel
Notre-Dame	Marie-Josée Continelli
Plein-Soleil	Frédéric Séguin
Polyvalente Robert-Ouimet	Caroline Rioux
René-Saint-Pierre	Marie-Elaine Chicoine
Roméo-Forbes	Daniel Fontaine
Sacré-Cœur	Marilyn Perreault-Larochelle
Saint-Charles Garnier	Véronique Héon
Saint-Damase	Mélanie Laviolette
Saint-Hugues-Saint-Marcel	Johanne Brouillette
Saint-Joseph-Spénard	Sandra Desmarais
Saint-Nazaire	Pascale Larochelle
Saint-Pierre	Chantal Harnois, <i>substitut</i>
Sainte-Rosalie	Yannick Fortin
Saint-Sacrement	Sara Benaboud
Saint-Thomas d'Aquin	Martin St-Pierre, <i>substitut</i>

Avaient avisé de leur absence, mesdames et messieurs :

Au Cœur-des-Monts	Karen Petit
Casavant	Annick Corbeil
Des Moissons	Nathalie Comeau
Lafontaine	Diane Lépine
Notre-Dame-de-la-Paix	Maxime Lajoie
Polyvalente Hyacinthe-Delorme	Simon Labbé
Roger-LaBrègue	Catherine Toutant
Saint-Thomas d'Aquin	Martin Demers

Sont absentes ou absents, mesdames et monsieur :

De la Rocade	Nadège Amyot-Marquette
Douville	Eve-Marie Jodoin
Fadette	Pascale Deslandes
Henri-Bachand	Mélissa Ménard
Saint-André	Jacinthe Beauregard
Saint-Jean-Baptiste	Dominic Châtelain
Saint-Pierre	Sara Bibeau

École n'ayant aucun représentant :

Raymond.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Comité de parents

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

À 19 h 30, madame Mélanie Laviolette, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Mélanie Laviolette fait la lecture de l'ordre du jour. Ce dernier est proposé par monsieur Yannick Fortin et secondé par madame Marie-Josée Continelli.

3. Présentation de la Politique 219 – Admission et inscription des élèves jeunes en formation générale dans les établissements de la Commission scolaire

Présentation de la Politique 219 par madame Karina St-Germain, directrice des Services éducatifs et responsable de l'organisation scolaire. Elle nous explique les critères à considérer pour l'admissibilité des demandes lors des inscriptions. L'école de secteur au primaire est toujours le premier choix, et ce, en respect des principes directeurs : lieu de résidence de l'enfant, le respect des besoins de l'élève, la stabilité d'affectation, le respect du lien familial, le respect du choix de l'école et le respect des règles administratives. En cas de surpopulation de l'établissement, les déplacements d'élèves sont soumis aux règles établies telles que fournies dans les documents de consultation.

Madame Karina St-Germain nous informe aussi des classes pour les maternelles 4 ans plein temps. Ces places sont disponibles pour les élèves résidant dans un secteur donné. Celles-ci sont déterminées par l'indice de défavorisation (écoles codées 8, 9 ou 10). Le ratio de ces classes est de 17 enfants. Il y a 2 adultes en tout temps. De plus, 10 rencontres annuelles sont planifiées pour les parents. À noter que les places disponibles en maternelle 4 ans sont limitées par le MEES. La priorité est donnée aux élèves EHDAA. S'il y a surplus, les critères de sélection seront appliqués.

Les dates d'inscriptions seront déplacées. Il s'agit maintenant des 2 semaines **précédant** la semaine de relâche au lieu des 2 semaines suivantes. Ce changement permettra aux Services éducatifs d'avoir un mois supplémentaire de planification des classes. L'information sera transmise de façon claire aux parents pour l'inscription 2018-2019.

Elle nous informe également d'un changement de secteur impliquant les écoles de la Croisée et Henri-Bachand. Éventuellement, tous les élèves de Saint-Liboire iront à l'école de leur municipalité.

Un avis doit être remis concernant cette consultation.

4. Consultation du comité de parents sur le plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Suivant les rencontres données par la Commission scolaire le 27 novembre à la polyvalente Robert-Ouimet et le 4 décembre à la polyvalente Hyacinthe-Delorme, le comité de parents doit répondre au questionnaire fourni concernant les enjeux, la vision et les valeurs de notre Commission scolaire et des écoles qui la compose. Nous devons aussi réfléchir sur le rôle du comité de parents au sein de la structure. Des échanges ont lieu entre les délégués présents. Les termes qui revenaient le plus souvent étaient : l'ouverture vers les autres, la collaboration, l'implication, le respect, être des porte-voix, être des ambassadeurs pour les parents et avoir une plus grande visibilité. Nous souhaitons des écoles mieux adaptées pour tous les élèves, tant les EHDAA que les doués, des cours de langues plus accessibles pour tous et s'assurer que le gouvernement offre le soutien et respecte ses engagements afin de pouvoir faire une différence notable dans nos milieux. Le questionnaire sera rempli et envoyé via le formulaire électronique de la Commission scolaire.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Comité de parents

5. Présentation de l'organisme Satellite

Madame Marie-Élaine Chicoine, directrice, nous informe des différents ateliers offerts pour les écoles primaires et secondaires. Les thèmes développés sont axés sur la réalité des jeunes et leur développement.

AU PRIMAIRE

- Mon ami Caméléon
- La gestion du stress
- Web qu'on s'en va : technologie saine/malsaine
- Prévenir pour mieux grandir, Cyber dépendance

AU SECONDAIRE

- Indépendance, j'y tiens
- Boisson énergisante
- Dépendance affective
- Fêter sans perdre la tête

Nous sommes également informés que l'organisme offre un service de accompagnement lors des partys d'après-bal. Un PowerPoint sera acheminé aux délégués et un retour sur cette présentation sera fait en janvier.

Madame Marie-Élaine Chicoine offre aux délégués des dépliants explicatifs sur les différents ateliers.

6. Adoption du procès-verbal

6.1. Adoption du procès-verbal du 11 octobre 2017 (correction au point 4)

Le procès-verbal est proposé par madame Kelly Huard et secondé par madame Marie-Josée Continelli.

6.2. Adoption du procès-verbal du 1^{er} novembre 2017

Le procès-verbal est proposé par monsieur Jean-François Chaput et secondé par madame Sophie Croteau.

7. Parole au public

Aucun point du public.

8. Période de discussion, d'information et d'échanges

La présidente informe les délégués qu'une nouvelle procédure de demande de remboursement des frais de garde est mise en place. Un formulaire à remplir par les délégués et à remettre deux fois par année à la trésorière (en février et en juin). Il s'agira de la seule pièce justificative acceptée pour la comptabilité des remboursements. Les montants admissibles sont les suivants : 2 enfants et moins, un montant maximal de 25 \$ est autorisé. Pour 3 enfants et plus, un montant de 35 \$ est admis.

Lors de la rencontre de novembre, des délégués demandaient si des membres du CÉ, autre que ceux élus lors de l'assemblée générale annuelle pouvaient représenter leur école. Selon les informations reçues, la Loi sur l'instruction publique autorise un délégué et un substitut. Si aucun des deux représentants ne peut se présenter, un autre membre peut assister à la rencontre, puisqu'elle est publique, et pourra participer aux échanges. Cependant, il ne compte pas pour le quorum et n'a pas le droit de vote. Les frais de déplacement ne seront pas remboursés.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Comité de parents

9. Retour sur les différents comités

9.1 EHDAA

Monsieur Yannick Fortin nous informe que le comité a eu sa première rencontre depuis les nominations. Ils ont eu droit à une présentation très intéressante concernant les classes spécialisées et les budgets de fonctionnement. Les nouvelles mesures du MEES sur le PEVR changent la donne et l'exercice sur les orientations devra être repris. La présidente informe les délégués du sous-comité qu'ils seront convoqués à leur première rencontre au retour des Fêtes.

9.2 FCPQ

Madame Marie-Josée Continelli et monsieur Yannick Fortin ont participé au Conseil général de la Fédération des comités de parents les 17 et 18 novembre derniers. Le plan d'engagement vers la réussite a été au cœur des ateliers. Ils ont également discuté du recours collectif, mais n'étaient pas autorisés à élaborer davantage, les détails étant sous huis clos. Nous apprenons aussi que les façons de faire du comité de parents de la CSSH afin de promouvoir et donner de la visibilité au comité EHDAA sont scrutées par les autres comités de parents des différentes commissions scolaires. Nos actions interpellent et motivent les autres comités de parents à faire de même.

9.3 Transport

Madame Sophie Croteau nous rapporte les nouvelles de la première rencontre de l'année. Il y a une augmentation de la clientèle, ce qui influe sur les statistiques. Augmentation des rapports disciplinaires et augmentation du nombre de cartes perdues. Les transporteurs sont aussi sensibilisés aux conditions climatiques particulières à certains milieux ruraux. Elle nous rappelle que les parents ont le dernier mot et que les enfants ne seront pas pénalisés s'il manque une journée où les conditions météorologiques ne favorisent pas le transport scolaire, et ce, même si les écoles sont ouvertes.

9.4 Violence

La représentante avait avisé de son absence.

10. Rapport de la trésorerie

Suivant les indications fournies par madame Emmanuelle Bagg, la présidente informe les délégués que le solde au compte est toujours de 7 542 \$.

11. Rapport des commissaires représentant le comité de parents

Le conseil des commissaires s'est penché sur le placement de la clientèle au niveau du primaire et du secondaire à cet égard, divers scénarios ont été étudiés. Il y a eu reddition de compte du budget du premier trimestre au 30 septembre et la mise à jour des prévisions budgétaires pour l'année en cours. Le conseil a délibéré concernant l'action collective sur la gratuité des services. Le plan d'engagement vers la réussite fait partie des travaux actuels du conseil des commissaires.

12. Correspondance

La présidente informe les délégués qu'elle participera à la rencontre publique du conseil des commissaires afin de présenter le bilan de l'année 2016-2017.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Comité de parents

13. Levée de la séance

À 22 h 32, madame Sophie Croteau, secondée par madame Sonia Morel, propose la levée de la séance.

TOUTES DISCUSSIONS ET TOUS LES AVIS DONNÉS PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIVENT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

Mélanie Laviolette
Présidente

Secrétaire